

Rue Plourde Rivière-du-Loup

Nouveau

DES RUES
INSPIRANTES

Un inventaire
pour passer
à l'action

CATÉGORIE DE RUE

Rue locale

LONGUEUR DU PROJET

1,1 km

COÛT TOTAL

1,5 M \$

COÛT PAR KM

1,4 M \$

ANNÉE DE RÉALISATION

2018

AVANT



Photo : Google Street View

APRÈS



Photo : Ville de Rivière-du-Loup

En 2018, la Ville de Rivière-du-Loup réaménageait la rue Plourde entre les rues Villaray et des Plateaux. Les élus, urbanistes et ingénieurs louperivois avaient comme objectif d'apaiser la vitesse de circulation en rétrécissant la chaussée et en réduisant le champ visuel des automobilistes sur cette rue résidentielle qui était souvent le théâtre d'excès de vitesse.



Centre d'écologie
urbaine de Montréal

BÂTIR ENSEMBLE
LA VILLE
ACTIVE

INFRASTRUCTURES PIÉTONNES

De nouveaux trottoirs ont été créés sur cette rue où l'espace piétonnier était auparavant délimité par un marquage au sol. Un sentier polyvalent surélevé et de 3 m de largeur a été implanté. Une bande végétale a permis une meilleure séparation entre les usagers des modes de transport actifs et les véhicules. Aux intersections, l'inclusion de bateaux pavés assure l'accessibilité des trottoirs.

INFRASTRUCTURES CYCLABLES

Le sentier polyvalent surélevé par rapport à la chaussée garantit maintenant un lien cyclable sécuritaire entre la rue des Plateaux et les environs du boulevard Cartier.

APAISEMENT DE LA CIRCULATION

Le rétrécissement de largeur de la chaussée, l'ajout d'arbres, l'implantation de saillies de trottoir et la présence d'espaces de stationnement sur rue incitent à la réduction de vitesse de circulation. Également, dans le cadre d'un projet pilote, la vitesse de circulation maximale a été abaissée de 50 km/h à 40 km/h. Grâce à l'ensemble de ces mesures, la vitesse de circulation moyenne a été réduite de 65 km/h à 45 km/h.

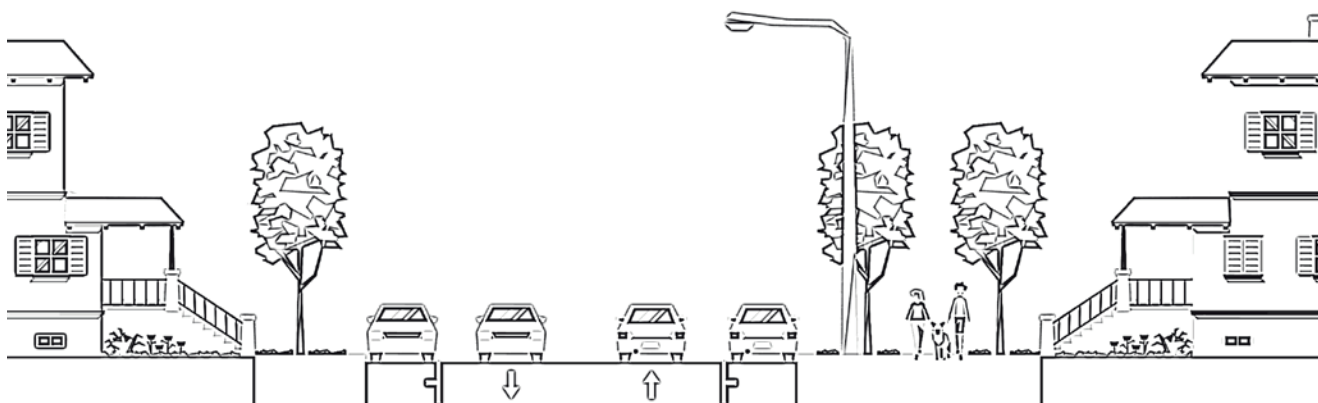
AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET MOBILIER

En plus d'une cinquantaine d'arbres, l'ajout de lampadaires et de plantations dans les saillies contribue à rendre l'espace public plus agréable et confortable.

DÉMARCHE PARTICIPATIVE

La tenue d'une séance d'information a permis aux élus de relever l'intérêt des participants pour une diminution de la vitesse de circulation. Après le réaménagement, l'impact sur le niveau de sécurité a été évalué à l'aide d'un sondage auprès des résidents.

En coupe, au coin de la rue Villaray



Chaussée totale : +/- 10 mètres